

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges.

Délibération enregistrée sous le numéro : **635/2025/CAB**
Conseil d'Administration du 20 juin 2025

Sujet : Réorganisation de la Direction des Stratégies et des Partenariats

La réorganisation de la Direction des Stratégies et des Partenariats est proposée en séance.

Les membres du Conseil d'administration se prononcent sur cette réorganisation.

Membres en exercice : 36
Nombre de votants : 23
Pour : 12
Contre : 6
Abstention : 5

Fait à Limoges, le 20 juin 2025

Le Président de l'Université

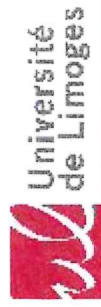
Vincent JOLIVET.

Publié au recueil des actes administratifs du mois de juin 2025.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 23 juin 2025.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges

Organigramme



Relations Equipe Présidentielle :

- Le Président : Vincent Jolivet
- Les VP statutaires et délégués en fonction des thématiques
- Conseiller Stratégie Territoriale : Héléne Pauliat
- Conseiller Universitarisation : Anaïck Perrochon
- Conseiller Santé : Pierre-Yves Robert

Relations fonctionnelles avec les autres Directions ou Services Communs :

- DAIJ (juriste en charge des conventions)
- DAF
- CAPS'UL/Entrepreneuriat

Président de l'Université
Vincent JOLIVET

Directeur Général des Services
Éric DE SAINT LEGER

DIRECTION DES STRATEGIES ET DES PARTENARIATS (DSP)
Michel SENIMON (DGSA)

Appui à la contractualisation externe et interne
(Contrat d'établissement, COMP, COMPI, CPOM...)

Accompagnement des Campus Territoriaux
(Conseils Stratégiques, organisation et suivi)

Animation de la CCT-NA
Céline DUPUY-LEGRAND
1 ETP théorique (réallocation de ressources : 0,50 ETP effectif)

Stratégie Académique de Territoire
Marie-Lyse ELION
0,50 ETP effectif en service partagé ou en réallocation de ressources

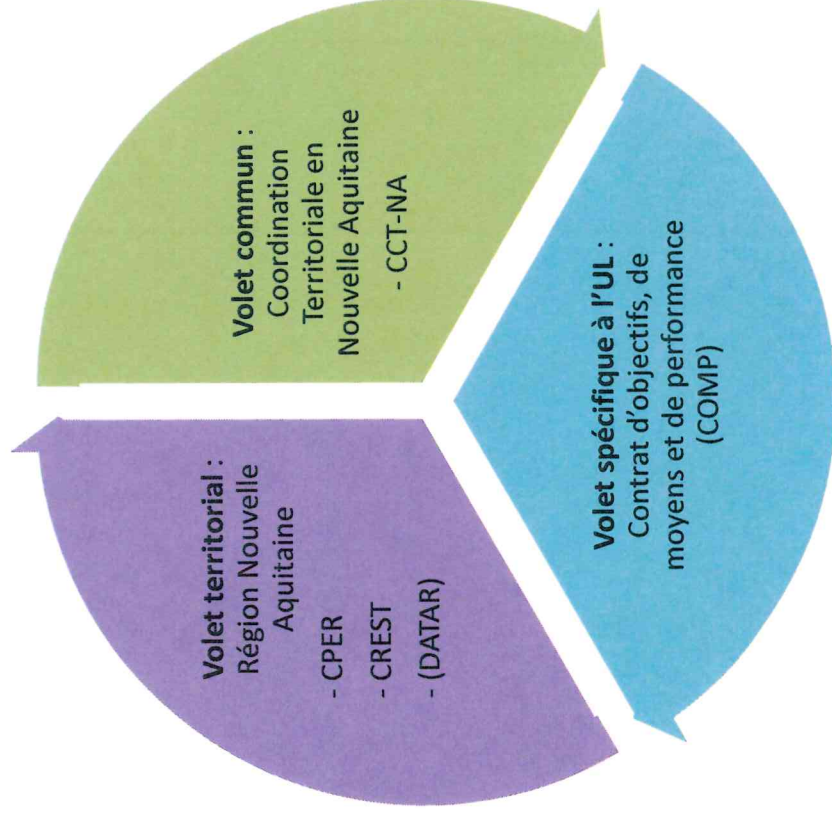
- Coordination générale de la CCT pour l'Université de Limoges (organisation et gestion des instances)
- Lien avec le secrétariat permanent de la CCT à Bordeaux
- Accompagnement des responsables politiques et des référents administratifs à la participation de leurs actions
- Appui à la stratégie politique de déploiement des actions portées par l'Université de Limoges (Action 8 et Action 9)

- Elaboration, gestion et suivi des conventions de partenariats stratégiques en faveur du développement local et territorial et/ou de l'innovation territoriale
- Elaboration d'un Schéma Directeur de Territoire et création d'un Conseil Académique de Territoire
- Partenariats Hospitalo-Universitaires
- Universitarisation des formations sanitaires et sociales et/ou artistiques

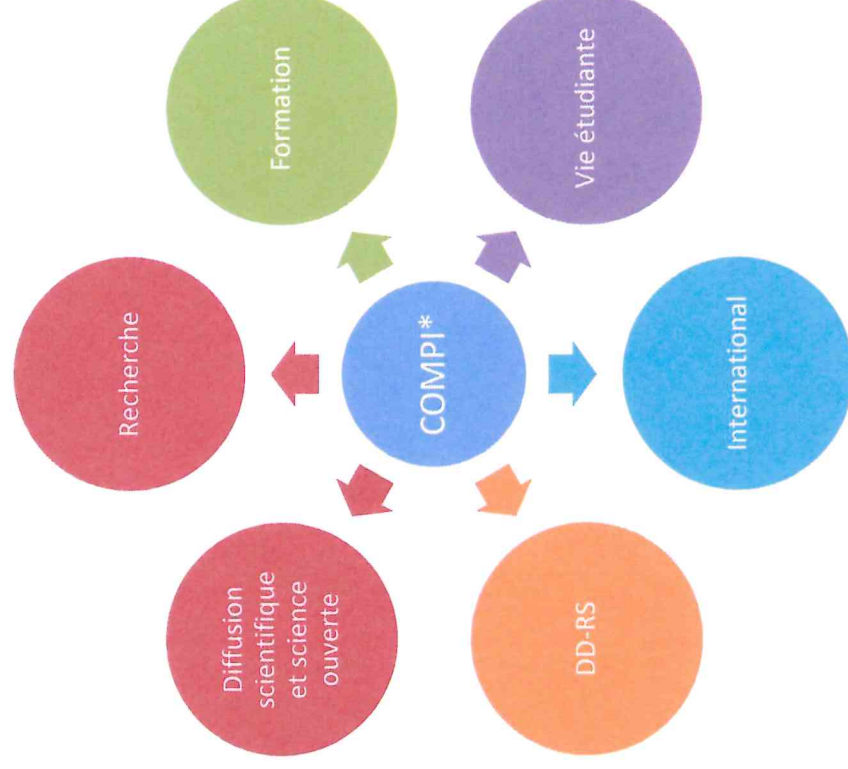
Contractualisation externe et interne

Contractualisation externe

Relations entre l'Université de Limoges, l'Etat, le Rectorat de Région Académique/la Région Nouvelle Aquitaine



Contractualisation interne



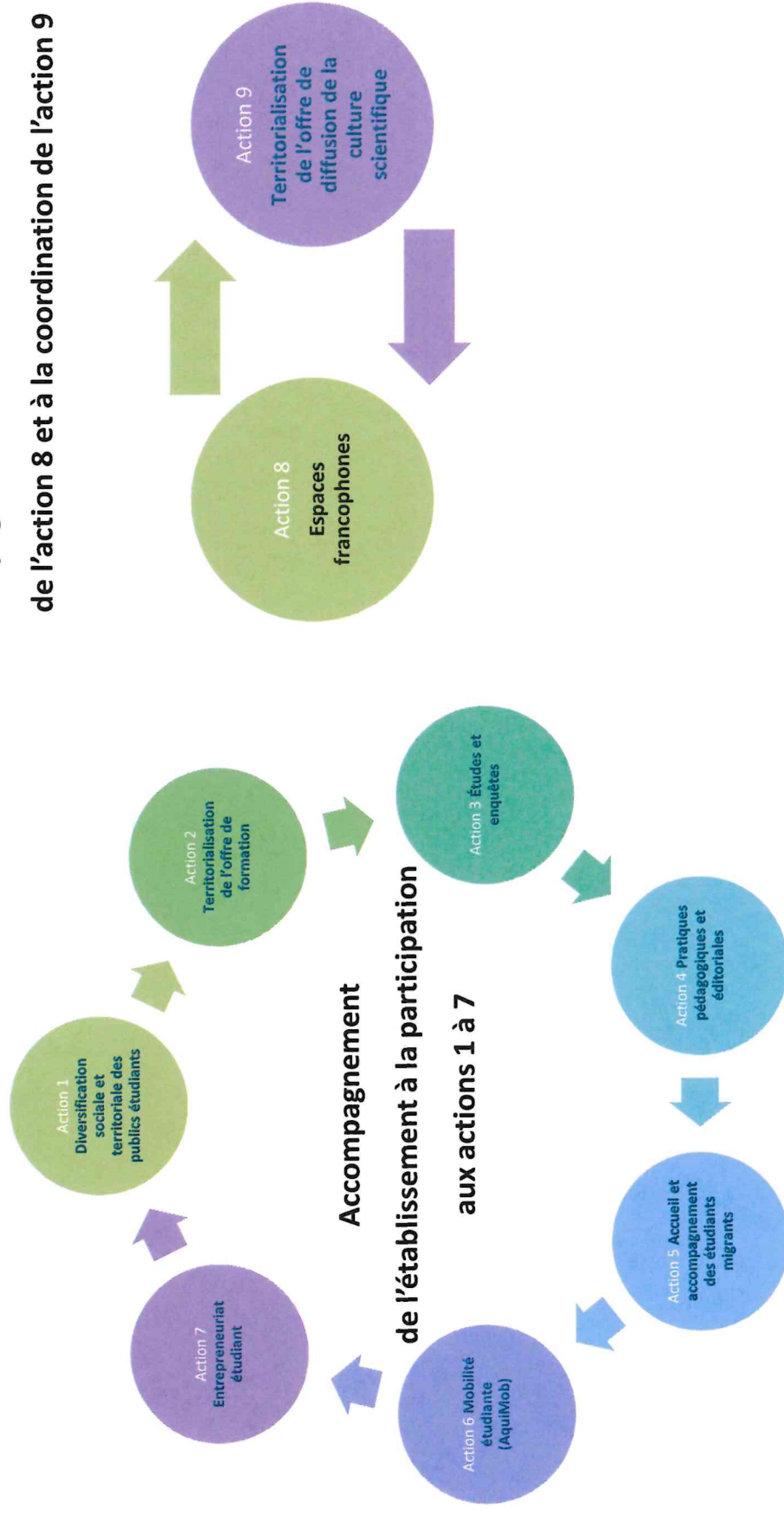
*Contrat d'objectifs, de moyens et de performance interne = $\sum$ des CPOM + réflexions conduites dans le cadre des périmètres thématiques (item « gouvernance » non retenu au niveau de la DSP)

Contractualisation externe – Convention de Coordination Territoriale en Nouvelle Aquitaine (CCT-NA)

- **Interface** entre les acteurs de la CCT et l'Université de Limoges
- **Réponse aux sollicitations** des partenaires de la CCT (analyse de données pour mutualisation d'actions, de formations ...)
- Favoriser **un espace d'accès équitable à l'enseignement supérieur** en prenant en compte les problématiques géographiques, économiques, sociales et culturelles de chaque territoire (ex : étude d'impact économique campus territoriaux)
- Gestion des **calendriers** des instances

Contractualisation externe – Convention de Coordination Territoriale en Nouvelle Aquitaine (CCT-NA)

Accompagnement de l'établissement au lancement de l'action 8 et à la coordination de l'action 9



Accompagnement des Campus territoriaux :

Accompagnement organisationnel : Fiches de caractérisation par site ; élaboration d'un règlement intérieur ; mise à jour des lettres de missions pour les responsables de site et des fiches de postes pour les responsables de site, ligne budgétaire spécifique pour les dépenses courantes....



Guéret



Egletons



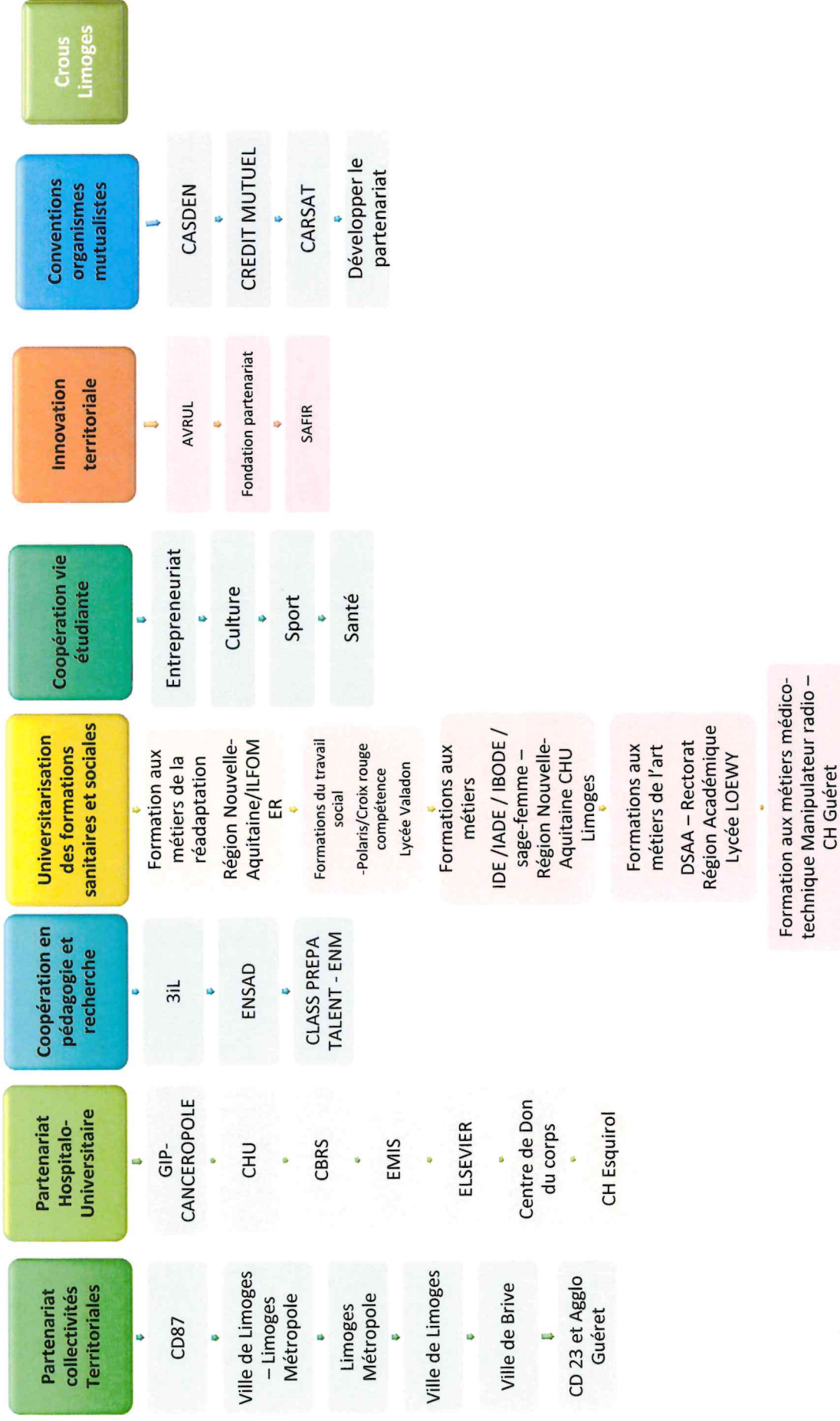
Tulle



Brive

Accompagnement opérationnel : Préparation et suivi des conseils stratégiques de site ; mise en cohérence avec la stratégie académique territoriale de l'établissement et renforcement des partenariats avec les collectivités territoriales entrant dans le périmètre géographique des sites ; impact des contrats de développement et de transition avec les territoires concrets ou passés entre la Région Nouvelle-Aquitaine (DATAR) et certaines collectivités locales (ex : campus de Tulle) ; installation des référents « étudiants » et gestion de la signalétique des sites ...

Développement Territorial



Objectifs

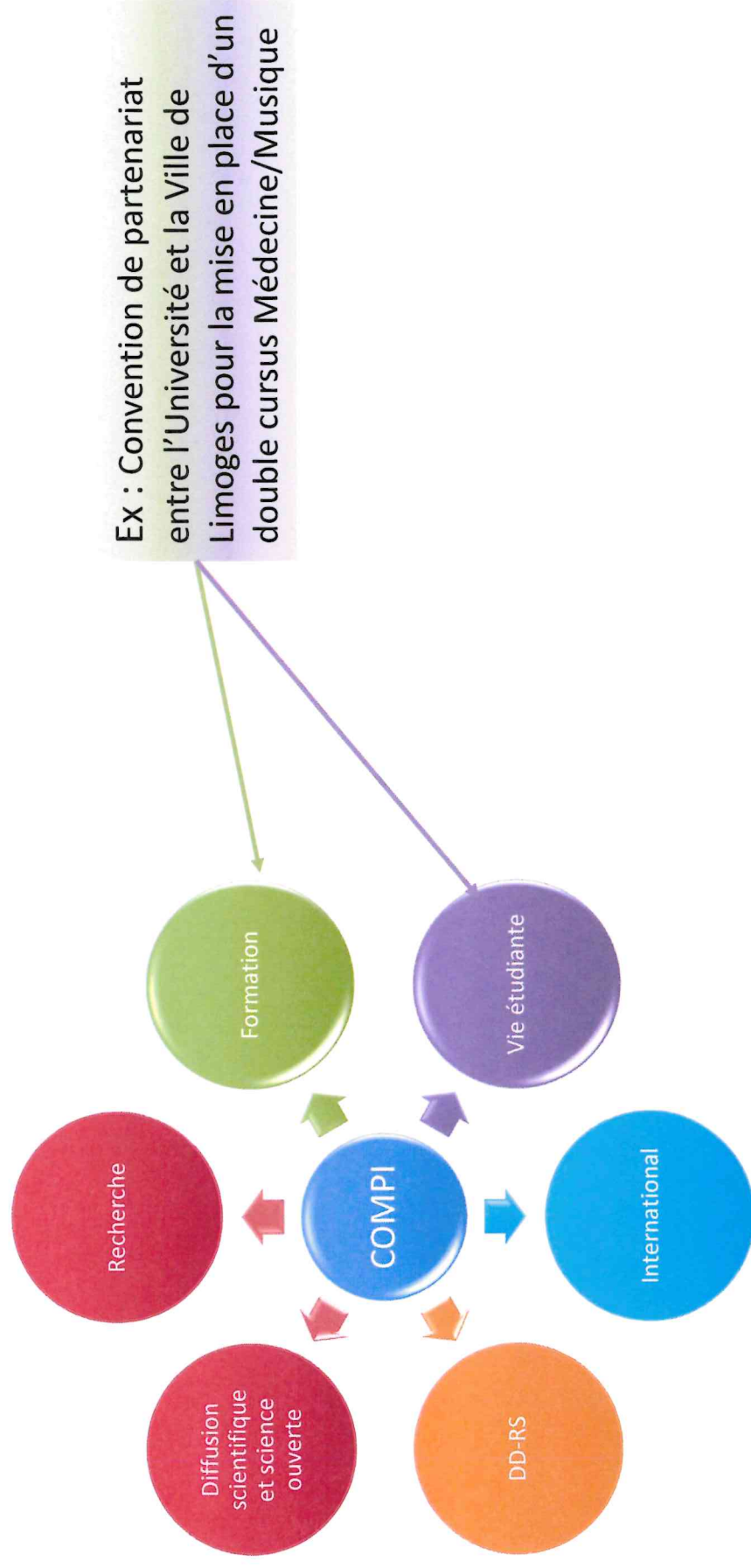
Réaliser une cartographie des partenariats en cohérence avec les orientations du COMPI

Inverser le « logiciel » de construction des partenariats

S'assurer que les priorités de notre établissement sont bien présentes dans chaque convention de partenariat

De la cartographie à la stratégie territoriale ...

Le projet porté par la nouvelle équipe présidentielle repose, sur les axes de développement du **Contrat d'objectifs de Moyens et de Performance (COMP)** passé entre notre Université et l'État. Il fixe à travers le COMPI, une "boussole" pour la conclusion de nos partenariats, dont les contenus doivent "cocher" plusieurs des cadrans suivants :



Stratégie académique de territoire à l'objectif 2026-2028

